

Au secours ! Avia est de retour ! Elle veut nous interdire de parler... même pour dire la vérité !

écrit par Gerard | 20 octobre 2020



Pour nous, c'est dans le cochon que tout est bon, apparemment, pour la mère Avia, c'est dans les attentats.

Hier, 19 octobre, lors d'une brève intervention, à midi, sur France-Inter, l'incorrigible Avia est revenue à la charge avec ses fake news, son attaque de l'anonymat sur Internet et ses propositions de censures à tout va.

Elle reprend son attaque contre les propos haineux, bon. Elle s'en prend, à nouveau, à la question de l'anonymat sur Internet, bon, passons, passons à quelque chose de plus : elle attaque des contenus, qui, si on la suit, devraient être supprimés, les contenus pouvant inciter à la haine, que l'information soit vraie, ou pas !!!!

Alors, qu'on s'en prenne à la désinformation avérée, pas de problème, à condition que la désinformation soit avérée.

Avec un bémol, quand une ministre a clairement assumé mentir pour protéger le président, où va-t-on ?

Le gouvernement serait bien inspiré s'il balayait devant sa porte et ses porte-parole !

Information vraie ou pas, elle doit être censurée ! Ce concept est extrêmement grave et démontre, une fois de plus, que nous ne sommes pas en démocratie, mais en dictature. Cette fois-ci, la dictature s'affiche ouvertement.

Déjà que, dans la soi-disant démocratie, il y avait des concepts pernicieux :

Les flics pouvaient être convaincus, en conscience, de la culpabilité d'une personne et la traîner devant les tribunaux où un juge, en son âme et conscience, pouvait condamner, sans l'ombre d'un début de preuve, un innocent.

Déjà que les forces du désordre pouvaient, à discrétion, considérer un cure-dents comme une arme par destination.

Mais là, nous franchissons une nouvelle étape, il serait, officiellement, interdit de dire la vérité. Nous savons bien que c'est fait, et depuis longtemps, mais, le pouvoir devait trouver une combine et forcer la dose. Avec les nouvelles propositions de la mère Avia, plus de problème ; il suffit que le pouvoir estime qu'une information, fort exacte par ailleurs, ce que personne ne conteste ; il suffit donc que le pouvoir estime que cette information présente des risques d'attiser la haine, pour qu'elle soit censurée illico presto sur les réseaux sociaux. Quelle haine, sur quels critères, en fonction de quoi ?

Nous ne sommes plus du tout dans le droit positif, mais, dans l'arbitraire total. Et Macron compte l'imposer, améliorée, renforcée... par le biais de l'UE puisque le Conseil constitutionnel avait censuré la Loi Avia trop liberticide...

Ce gouvernement est totalitaire et doit être chassé, par tous les moyens.